

CQP Technicien de service maintenance en ascenseurs

RNCP41677 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	255r
Formacode(s)	31624, 22493
Code(s) ROME	I1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2030

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Chambres Syndicales Territoriales de la Métallurgie pour la CPNEFP de la Métallurgie	—	Organiser l'évaluation
INSTITUT REG UNIVERSITAIRE POLYTECHNIQUE	40247415900058	Former et organiser l'évaluation
LYCEE TECHNOLOGIQUE DEODAT DE SEVERAC	19310044300020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien de service maintenance en ascenseurs assure des missions de maintenance préventive et corrective, principalement sur des ascenseurs, et parfois sur des escaliers mécaniques, des trottoirs roulants (horizontaux ou sur plans inclinés dits « travelators »), des monte charges, des sièges monte escalier, des monte-plats, ou des plateformes verticales. Ses interventions s'effectuent sur des ensembles ou des sous-ensembles liés à l'EEEE (électricité, électronique, électrotechnique, automatismes), à la mécanique, à l'hydraulique, et à l'informatique et leurs programmations associées.

Afin d'optimiser et d'améliorer la performance, la sécurité ou la configuration d'un ascenseur, le technicien de maintenance intervient également dans la modernisation par l'amélioration de ses fonctionnalités (sécurité, confort, disponibilité et fiabilité). Il analyse les données, participe à des actions d'amélioration continue et propose des solutions techniques. Son rôle inclut également l'identification des axes d'amélioration, l'intégration ou le remplacement d'équipements conformes sur des appareils existants, ainsi que le test, et l'évaluation des améliorations obtenues.

Ces interventions de maintenance sont réalisées, généralement, dans le cadre d'engagements contractuels et de la satisfaction client tout en garantissant la sécurité des appareils et des personnes.

ACTIVITÉS VISÉES

- La réalisation d'une maintenance préventive sur ascenseurs :

La finalité de cette intervention consiste à permettre au technicien de maintenance de contrôler de manière méthodique l'état de fonctionnement de l'ascenseur. À travers des mesures et des tests sur différents composants, il suit une démarche structurée qui lui permet de déterminer si l'ascenseur est en bon état de marche. En cas d'écart par rapport aux normes ou suite à une alerte, le technicien identifie et décrit les anomalies, localisant ainsi la défaillance. Il établit ensuite un diagnostic, évalue la gravité de la défaillance, les conséquences potentielles et détermine les actions nécessaires pour remettre l'installation en état.

Grâce à ces activités, la maintenance préventive permet de prolonger la durée de vie des ascenseurs, d'assurer leur sécurité et leur fiabilité, et de minimiser les interruptions de service.

- La réalisation d'une maintenance corrective sur ascenseurs :

Il s'agit de réaliser des interventions de maintenance corrective sur des ascenseurs afin de réduire la probabilité de défaillances ou de pannes et de limiter leur impact. En cas de défaillance, le Technicien de service maintenance en ascenseurs intervient pour effectuer un dépannage ou une réparation, permettant ainsi de remettre l'appareil en service. Ses fonctions peuvent également l'amener à installer et à mettre en service des ascenseurs ou à réaliser des opérations de montage ou de modernisation, en garantissant la conformité aux normes en vigueur.

- La modernisation d'un ascenseur afin d'améliorer ses performances (sécurité, confort, disponibilité et fiabilité) :

Cette activité consiste à identifier et à corriger les dysfonctionnements des systèmes mécaniques, électriques ou électroniques de l'ascenseur, tout en modernisant les composants essentiels comme les freins, les moteurs ou les systèmes de contrôle, dans le but d'améliorer la sécurité, la disponibilité et la fiabilité de l'appareil.

La fiabilité se mesure par la réduction des pannes et des temps d'arrêt, grâce à l'optimisation des composants tels que les moteurs, les contrôleurs et autres éléments clés de l'ascenseur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Contrôler l'état de fonctionnement d'un ascenseur

Réaliser une intervention de maintenance préventive sur ascenseurs

Diagnostiquer une défaillance sur un ascenseur

Réaliser une intervention de maintenance corrective sur un ascenseur

Identifier les axes de modernisation afin d'intégrer ou de remplacer un équipement sur un appareil existant

Tester et remettre en service l'équipement modernisé et évaluer l'amélioration attendue

Blocs de compétences

RNCP41677BC01 — Réalisation d'une maintenance préventive sur ascenseurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler l'état de fonctionnement d'un ascenseur

Réaliser une intervention de maintenance préventive sur ascenseurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP41677BC02 — Réalisation d'une maintenance corrective sur ascenseurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer une défaillance sur un ascenseur

Réaliser une intervention de maintenance corrective sur un ascenseur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP41677BC03 — Modernisation d'un ascenseur afin d'améliorer ses performances (sécurité, confort, disponibilité et fiabilité)

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les axes de modernisation afin d'intégrer ou remplacer un équipement sur un appareil existant

Tester et remettre en service l'équipement modernisé, et évaluer l'amélioration attendue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien de service maintenance en ascenseurs peut intervenir sur différentes marques pour une entreprise de sous-traitance, une centrale d'appel ou pour un constructeur en particulier, et il connaît les technologies des ascenseurs. Il doit s'adapter en permanence aux clients et usagers et aux différentes situations et contextes

rencontrés. Ses sites d'intervention sont multiples, dans des bâtiments à usage public, privé ou industriel : hôpitaux, bâtiments administratifs, collectivités, gares, entreprises, copropriétés, immeubles d'habitation, bureaux, centres commerciaux, hôtels, particuliers...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Dépanneur d'ascenseurs
- Électromécanicien d'ascenseurs
- Mécanicien-électricien dépanneur
- Mécanicien-électricien monteur-régleur d'ascenseurs
- Régleur d'ascenseurs
- Technicien de maintenance d'ascenseurs
- Technicien de maintenance de remontées mécaniques
- Technicien de maintenance d'escaliers mécaniques
- Technicien de montage d'ascenseurs
- Technicien de monte-charges
- Technicien supérieur de maintenance de travaux d'ascenseurs
- Technicien supérieur réparateur en travaux d'ascenseurs

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

En fonction de la zone d'activité ou d'intervention, le technicien de service maintenance en ascenseurs pourra être titulaire de différentes habilitations spécifiques délivrées par le site client, ces habilitations ne sont pas intégrées dans le CQP.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 856
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau à minima n-1 du cadre national des certifications professionnelles soit après une expérience professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2030
Date de dernière délivrance possible	27/11/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	34	0	69 %	71 %
2022	41	0	89 %	75 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36923

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36923

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41677/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	5 376 €

Durée**658 h**

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.
